

Grille d'évaluation critériée
LANGUE ET LITTÉRATURE
Secondaire 1

	CRITÈRE A - Analyse	CRITÈRE B - Organisation	CRITÈRE C – Production de texte	CRITÈRE D – Utilisation de la langue
1-2	L'élève : i. identifie et commente de manière limitée les aspects significatifs des textes ; ii. identifie et commente de manière limitée les choix de l'auteur ; iii. justifie rarement ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples ou d'explications, et n'utilise jamais ou utilise rarement la terminologie appropriée ; iv. identifie peu de similarités et de différences en matière de caractéristiques dans et entre les textes.	L'élève : i. fait un usage minimal des structures permettant d'organiser le contenu, et celles-ci peuvent ne pas systématiquement convenir au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec un degré minimal de logique ; iii. fait un usage minimal des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation pouvant ne pas être systématiquement adapté au contexte et à l'intention.	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel limité dans le processus de création ; démontre un degré limité de réflexion ou d'imagination et une exploration minimale des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait peu de choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience limitée des effets produits sur le public ; iii. choisit peu de détails et d'exemples pertinents pour soutenir ses idées.	L'élève : i. utilise un vocabulaire et des formes d'expression appropriés mais peu variés ; ii. s'exprime à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style inappropriés, ne convenant ni au contexte ni à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec une correction limitée ; des erreurs font souvent obstacle à la communication ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec une correction limitée ; des erreurs font souvent obstacle à la communication ; v. utilise des techniques de communication non verbale de manière limitée et/ou inappropriée.
3-4	L'élève : i. identifie et commente de manière convenable les aspects significatifs des textes ; ii. identifie et commente de manière convenable les choix de l'auteur ; iii. justifie ses opinions et ses idées à l'aide de quelques exemples et explications, même si cela n'est pas systématique, et utilise parfois la terminologie appropriée ; iv. identifie quelques similarités et différences en matière de caractéristiques dans et entre les textes.	L'élève : i. fait un usage convenable des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec un certain degré de logique ; iii. fait un usage convenable des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel convenable dans le processus de création ; démontre un certain degré de réflexion ou d'imagination et une certaine exploration des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait quelques choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une certaine conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit quelques détails et exemples pertinents pour soutenir ses idées.	L'élève : i. utilise un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ; ii. s'exprime parfois à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un certain degré de correction ; des erreurs font parfois obstacle à la communication ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un certain degré de correction ; des erreurs font parfois obstacle à la communication ; v. utilise parfois des techniques de communication non verbale appropriées.
5-6	L'élève : i. identifie et commente de manière considérable les aspects significatifs des textes ; ii. identifie et commente de manière considérable les choix de l'auteur ; iii. justifie suffisamment ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples et d'explications, et utilise correctement la terminologie appropriée ; iv. décrit quelques similarités et différences en matière de caractéristiques dans et entre les textes.	L'élève : i. fait un usage compétent des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec logique, ses idées s'enchaînant naturellement ; iii. fait un usage compétent des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel conséquent dans le processus de création ; démontre un degré conséquent de réflexion ou d'imagination et une exploration considérable des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait des choix stylistiques réfléchis en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une bonne conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit suffisamment de détails et d'exemples pertinents pour soutenir ses idées.	L'élève : i. utilise de manière compétente un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et très variés ; ii. s'exprime de manière compétente à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un degré conséquent de correction ; les erreurs ne font pas obstacle à une communication efficace ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un degré conséquent de correction ; les erreurs ne font pas obstacle à une communication efficace ; v. utilise suffisamment de techniques de communication non verbale appropriées.
7-8	L'élève : i. identifie et commente de manière judicieuse les aspects significatifs des textes ; ii. identifie et commente de manière judicieuse les choix de l'auteur ; iii. justifie dans le détail ses opinions et ses idées à l'aide d'une multitude d'exemples et d'explications approfondies, et utilise correctement la terminologie appropriée ; iv. compare et oppose les caractéristiques dans et entre les textes	L'élève : i. fait un usage remarquable des structures permettant d'organiser le contenu et convenant efficacement au contexte et à l'intention ; ii. organise efficacement ses opinions et ses idées avec logique, ses idées s'enchaînant naturellement de manière remarquable ; iii. fait un usage remarquable des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation efficace.	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel de haut niveau dans le processus de création ; démontre un degré élevé de réflexion ou d'imagination et une exploration judicieuse des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait des choix stylistiques judicieux en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une pleine conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit une multitude de détails et d'exemples pertinents pour soutenir ses idées.	L'élève : i. utilise de manière efficace un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et très variés ; ii. s'exprime à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style constamment appropriés convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un degré élevé de correction ; les erreurs sont mineures et la communication est efficace ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un degré élevé de correction ; les erreurs sont mineures et la communication est efficace ; v. utilise efficacement des techniques de communication non verbale appropriées.

Grille d'évaluation critériée
LANGUE ET LITTÉRATURE
Secondaires 2 et 3

	CRITÈRE A - Analyse	CRITÈRE B - Organisation	CRITÈRE C – Production de texte	CRITÈRE D – Utilisation de la langue
1-2	L'élève : i. identifie ou explique de manière limitée le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style, et n'explique pas la relation entre les textes ; ii. identifie et explique de manière limitée les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie rarement ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples ou d'explications, et n'utilise jamais ou utilise rarement la terminologie appropriée ; iv. interprète peu de similarités et de différences en matière de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.	L'élève : i. fait un usage minimal des structures permettant d'organiser le contenu, et celles-ci peuvent ne pas systématiquement convenir au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec un degré minimal de cohérence et de logique ; iii. fait un usage minimal des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation pouvant ne pas être systématiquement adapté au contexte et à l'intention.	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel limité dans le processus de création ; démontre un degré limité de réflexion, d'imagination et de sensibilité, et une exploration et une prise en compte minimales des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait peu de choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience limitée des effets produits sur le public ; iii. choisit peu de détails et d'exemples pertinents pour développer ses idées.	L'élève : i. utilise un vocabulaire et des formes d'expression appropriés mais peu variés ; ii. s'exprime à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style inappropriés, ne convenant ni au contexte ni à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec une correction limitée ; des erreurs font souvent obstacle à la communication ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec une correction limitée ; des erreurs font souvent obstacle à la communication ; v. utilise des techniques de communication non verbale de manière limitée et/ou inappropriée.
3-4	L'élève : i. identifie et explique de manière convenable le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style, et explique dans une certaine mesure la relation entre les textes ; ii. identifie et explique de manière convenable les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie ses opinions et ses idées à l'aide de quelques exemples et explications, même si cela n'est pas systématique, et utilise parfois la terminologie appropriée ; iv. interprète quelques similarités et différences en matière de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.	L'élève : i. fait un usage convenable des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec un certain degré de cohérence et de logique ; iii. fait un usage convenable des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel convenable dans le processus de création ; démontre un certain degré de réflexion, d'imagination et de sensibilité, et une certaine exploration et prise en compte des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait quelques choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une certaine conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit quelques détails et exemples pertinents pour développer ses idées.	L'élève : i. utilise un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ; ii. s'exprime parfois à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un certain degré de correction ; des erreurs font parfois obstacle à la communication ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un certain degré de correction ; des erreurs font parfois obstacle à la communication ; v. utilise parfois des techniques de communication non verbale appropriées.
5-6	L'élève : i. identifie et explique de manière considérable le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style, et explique la relation entre les textes ; ii. identifie et explique de manière considérable les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie suffisamment ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples et d'explications, et utilise correctement la terminologie appropriée ; iv. interprète de manière compétente les similarités et les différences en matière de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.	L'élève : i. fait un usage compétent des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec cohérence et logique, ses idées s'enchaînant naturellement ; iii. fait un usage compétent des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel conséquent dans le processus de création ; démontre un degré conséquent de réflexion, d'imagination et de sensibilité, et une exploration et une prise en compte considérables des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait des choix stylistiques réfléchis en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une bonne conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit suffisamment de détails et d'exemples pertinents pour développer ses idées.	L'élève : i. utilise de manière compétente un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et très variés ; ii. s'exprime de manière compétente à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un degré conséquent de correction ; les erreurs ne font pas obstacle à une communication efficace ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un degré conséquent de correction ; les erreurs ne font pas obstacle à une communication efficace ; v. utilise suffisamment de techniques de communication non verbale appropriées.
7-8	L'élève : i. identifie et explique de manière judicieuse le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style, et explique de manière approfondie la relation entre les textes ; ii. identifie et explique de manière judicieuse les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie dans le détail ses opinions et ses idées à l'aide d'une multitude d'exemples et d'explications approfondies, et utilise correctement la terminologie appropriée ; iv. compare et oppose de manière judicieuse les caractéristiques dans et entre les genres et les textes.	L'élève : i. fait un usage remarquable des structures permettant d'organiser le contenu et convenant efficacement au contexte et à l'intention ; ii. organise efficacement ses opinions et ses idées avec cohérence et logique, ses idées s'enchaînant naturellement de manière remarquable ; iii. fait un usage remarquable des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation efficace.	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel de haut niveau dans le processus de création ; démontre un degré élevé de réflexion, d'imagination et de sensibilité, et une exploration et une prise en compte judicieuses des nouvelles perspectives et idées ; ii. fait des choix stylistiques judicieux en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une pleine conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit une multitude de détails et d'exemples pertinents pour développer ses idées avec précision.	L'élève : i. utilise de manière efficace un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et très variés ; ii. s'exprime à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style constamment appropriés convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un degré élevé de correction ; les erreurs sont mineures et la communication est efficace ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un degré élevé de correction ; les erreurs sont mineures et la communication est efficace ; v. utilise efficacement des techniques de communication non verbale appropriées.

Grille d'évaluation critériée
LANGUE ET LITTÉRATURE
Secondaires 4 et 5

	CRITÈRE A - Analyse	CRITÈRE B - Organisation	CRITÈRE C – Production de texte	CRITÈRE D – Utilisation de la langue
1-2	L'élève : i. analyse de manière limitée le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière limitée les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie rarement ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples ou d'explications, et n'utilise jamais ou utilise rarement la terminologie appropriée ; iv. évalue peu de similarités et de différences en associant de manière limitée des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.	L'élève : i. fait un usage minimal des structures permettant d'organiser le contenu, et celles-ci peuvent de ne pas systématiquement convenir au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec un degré minimal de cohérence et de logique ; iii. fait un usage minimal des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation pouvant ne pas être systématiquement adapté au contexte et à l'intention.	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel limité dans le processus de création ; démontre un degré limité de perspicacité, d'imagination et de sensibilité, ainsi qu'une exploration minimale des nouvelles perspectives et idées et une réflexion critique minimale sur ces dernières ; ii. fait peu de choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une conscience limitée des effets produits sur le public ; iii. choisit peu de détails et d'exemples pertinents pour développer ses idées.	L'élève : i. utilise un vocabulaire et des formes d'expression appropriés mais peu variés ; ii. s'exprime à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style inappropriés, ne convenant ni au contexte ni à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec une correction limitée ; des erreurs font souvent obstacle à la communication ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec une correction limitée ; des erreurs font souvent obstacle à la communication ; v. utilise des techniques de communication non verbale de manière limitée et/ou inappropriée.
3-4	L'élève : i. analyse de manière convenable le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière convenable les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie ses opinions et ses idées à l'aide de quelques exemples et explications, même si cela n'est pas systématique, et utilise parfois la terminologie appropriée ; iv. évalue quelques similarités et différences en associant de manière convenable des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.	L'élève : i. fait un usage convenable des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec un certain degré de cohérence et de logique ; iii. fait un usage convenable des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel convenable dans le processus de création ; démontre un certain degré de perspicacité, d'imagination et de sensibilité, ainsi qu'une certaine exploration des nouvelles perspectives et idées et une certaine réflexion critique sur ces dernières ; ii. fait quelques choix stylistiques en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une certaine conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit quelques détails et exemples pertinents pour développer ses idées.	L'élève : i. utilise un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et variés ; ii. s'exprime parfois à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un certain degré de correction ; des erreurs font parfois obstacle à la communication ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un certain degré de correction ; des erreurs font parfois obstacle à la communication ; v. utilise parfois des techniques de communication non verbale appropriées.
5-6	L'élève : i. analyse de manière compétente le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière compétente les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie suffisamment ses opinions et ses idées à l'aide d'exemples et d'explications, et utilise correctement la terminologie appropriée ; iv. évalue les similarités et les différences en associant de manière considérable des caractéristiques dans et entre les genres et les textes.	L'élève : i. fait un usage compétent des structures permettant d'organiser le contenu et convenant au contexte et à l'intention ; ii. organise ses opinions et ses idées avec cohérence et logique, ses idées s'enchaînant naturellement ; iii. fait un usage compétent des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation adapté au contexte et à l'intention.	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel conséquent dans le processus de création ; démontre un degré conséquent de perspicacité, d'imagination et de sensibilité, ainsi qu'une exploration considérable des nouvelles perspectives et idées et une réflexion critique considérable sur ces dernières ; ii. fait des choix stylistiques réfléchis en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une bonne conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit suffisamment de détails et d'exemples pertinents pour développer ses idées.	L'élève : i. utilise de manière compétente un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et très variés ; ii. s'exprime de manière compétente à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un degré conséquent de correction ; les erreurs ne font pas obstacle à une communication efficace ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un degré conséquent de correction ; les erreurs ne font pas obstacle à une communication efficace ; v. utilise suffisamment de techniques de communication non verbale appropriées.
7-8	L'élève : i. analyse de manière judicieuse le contenu, le contexte, la langue, la structure, la technique et le style de chaque texte, et la relation entre les textes ; ii. analyse de manière judicieuse les effets des choix de l'auteur sur son public ; iii. justifie dans le détail ses opinions et ses idées à l'aide d'une multitude d'exemples et d'explications approfondies, et utilise correctement la terminologie appropriée ; iv. compare et oppose de manière judicieuse en associant une multitude de caractéristiques dans et entre les genres et les textes.	L'élève : i. fait un usage remarquable des structures permettant d'organiser le contenu et convenant efficacement au contexte et à l'intention ; ii. organise efficacement ses opinions et ses idées avec constance, cohérence et logique, ses idées s'enchaînant naturellement de manière remarquable ; iii. fait un usage remarquable des outils de présentation des références et de mise en forme pour parvenir à un style de présentation efficace.	L'élève : i. produit des textes qui démontrent un investissement personnel de haut niveau dans le processus de création ; démontre un degré élevé de perspicacité, d'imagination et de sensibilité, ainsi qu'une exploration judicieuse des nouvelles perspectives et idées et une réflexion critique judicieuse sur ces dernières ; ii. fait des choix stylistiques judicieux en matière de procédés linguistiques, littéraires et visuels, tout en démontrant une bonne conscience des effets produits sur le public ; iii. choisit une multitude de détails et d'exemples pertinents pour développer ses idées avec précision.	L'élève : i. utilise de manière efficace un vocabulaire, des tournures de phrases et des formes d'expression appropriés et très variés ; ii. s'exprime à l'oral et à l'écrit en adoptant un registre et un style constamment appropriés convenant au contexte et à l'intention ; iii. utilise la grammaire, la syntaxe et la ponctuation avec un degré élevé de correction ; les erreurs sont mineures et la communication est efficace ; iv. utilise une orthographe ou une écriture et une prononciation avec un degré élevé de correction ; les erreurs sont mineures et la communication est efficace ; v. utilise efficacement des techniques de communication non verbale appropriées.

Ces grilles ont été prises dans le guide « LANGUE ET LITTÉRATURE » du PEI, pages 31 à 52.